

# Programme HIJP

Rapport annuel 2017

Version v1.1

08.03.2018

Jens Piesbergen, Alberto Fabbri

## Table des matières

Table des matières.....	2
1 Tous les cantons ont signé la convention de programme HIJP.....	3
2 Recrutement de personnel dans les domaines ST et eActesJustice .....	3
2.1 Postes ST cantonaux.....	3
2.2 Direction de projet eActesJustice .....	3
2.3 Locaux à Zurich et à Berne.....	3
3 Organes et gouvernance.....	4
3.1 Comité du programme : plusieurs changements de personnes .....	4
3.2 Direction du programme : changement de génération .....	4
3.3 Moins de séances dans les organes de l’HIJP .....	4
3.4 Règles de gouvernance.....	4
4 Projets et activités.....	5
4.1 Projet «Vorgangsbearbeitung» (standardisation des interfaces).....	5
4.2 Projet «eJus2020» (lancement de la gestion électronique des dossiers).....	6
4.3 ST.....	6
5 Finances.....	6
6 Perspectives .....	7
7 Remerciements .....	7
Annexe: organigramme .....	8
Annexe: effectifs dans les organes HIJP .....	9

## 1 Tous les cantons ont signé la convention de programme HIJP

Après l'annonce de la «naissance» de la convention dans le rapport annuel 2016 avec un quorum de 18 cantons, tous les cantons restants ont signé, avant septembre 2017, la convention HIJP du 12.11.2015 par décision gouvernementale ou parlementaire.

Le programme HIJP est très fier de savoir que tous les cantons et toutes les autorités cantonales le soutiennent. Mais, nous avons également conscience des attentes et des obligations qui en découlent.

## 2 Recrutement de personnel dans les domaines ST et eActesJustice

Au cours de l'exercice 2017, le recrutement selon les profils correspondants de postes a été lancé et de nombreux candidates et candidats ont été auditionnés sur la base des décisions 2016 (ST) et 2017 (eJus2020).

Toutes les offres de postes ont été publiées sous forme électronique sur le site HIJP et sur le portail de recrutement <https://jobs.ch> avec, globalement, un large écho. Aucune annonce papier n'a été diffusée.

### 2.1 Postes ST cantonaux

Les cantons ont décidé, lors de l'assemblée d'automne 2015, de créer deux postes qui doivent défendre les intérêts cantonaux dans le cadre du programme fédéral de surveillance des télécommunications (ST). La décision de financement de l'époque était valable pendant 5 ans et elle doit être renouvelée au printemps 2019.

Plus de 65 dossiers ont été réceptionnés, 13 candidats étant retenus pour le choix de l'architecte informatique, ce qui était inférieur aux attentes. Un contrat de travail a été signé avec Messieurs Albano Bernasconi (coordinateur/chef de projet) et Emmanuel Granges (architecte informatique) avec effet à la fin du premier semestre 2017.

Nos interlocuteurs au sein de la Confédération (fedpol et le Ministère public) qui ont participé à la procédure de sélection et les responsables HIJP sont pleinement convaincus que ces deux messieurs constituent le choix approprié.

### 2.2 Direction de projet eActesJustice

En parallèle aux avancées dans la définition du projet eActesJustice dans le cadre de «eJus2020» (voir ci-dessus,) la publication du descriptif de poste «Chef/fe de projet eActesJustice» à partir d'avril 2017 a rencontré un large écho, à la fois dans le domaine de la justice, mais aussi dans celui de l'informatique dans le secteur privé (plus de 30 candidates et candidats).

Sur la base de la qualité des candidatures qui ont été analysées jusque dans les entretiens finaux et de la prise croissante de conscience qu'eActesJustice peut devenir un «grand machin», il a été décidé de pourvoir ce poste de chef de projet par deux détenteurs en tant que co-chefs de projet. Madame Balawijitha Waeber et Monsieur Vital Meyer ont été recrutés du fait qu'il s'agit de spécialistes avérés au bénéfice d'une forte personnalité. Les deux disposent à la fois d'une expérience professionnelle au sein des pouvoirs publics, mais aussi du secteur privé. Grâce à leur très large connaissance technique et sectorielle, ils vont enrichir durablement la présentation du programme HIJP et la conversion du projet eActesJustice. Madame Waeber et Monsieur Meyer ont été engagés au 1er décembre 2017, Monsieur Meyer étant déjà actif dans le projet eJus2020 à titre d'indépendant depuis l'automne.

### 2.3 Locaux à Zurich et à Berne

Les collaborateurs du programme HIJP sont répartis entre les localisations de Berne et de Zurich. Des solutions flexibles de places de travail ont pu être trouvées avec HIJP pour les collaborateurs habitant dans

la région de Zurich et avec le soutien actif de la police municipale de Zurich.

A Berne, un contrat de sous-location a été conclu avec le Ministère public pour l'utilisation de bureaux en propres, y compris une salle de réunion. Ce contrat est limité dans le temps et HIJP devra commencer à réfléchir à trouver de nouveaux locaux au moment de l'intégration de «G1» à Wankdorf par le MP/fedpol à l'automne 2019.

### 3 Organes et gouvernance

L'organisation et la composition personnelle des organes HIJP en 2017 figurent en annexe.

#### 3.1 Comité du programme : plusieurs changements de personnes

Madame la Conseillère d'État Nathalie Barthoulot, JU, a été nommée co-présidente du comité du programme en provenance du CLDJP. Ensemble avec le Procureur fédéral Michael Lauber, elle a assumé en tant que deuxième vice-présidente la responsabilité correspondante pour les opérations au cours de la période du rapport.

Le comité de programme a été complété par l'entrée de Monsieur Beat Oppliger, en tant que représentant alémanique de la CSP et par Monsieur Daniele Castiglione, BL, ainsi que par la rocade entre Roger Schneeberger et Florian Düblin, CCDJP, en milieu d'année. Le mandat de M. Oppliger a été repris en cours d'année par Hans-Ruedi Troxler et confirmé par la CSP (Conférence suisse des procureurs) comme par l'assemblée d'automne de la CCDJP. Les commandants de police Thomas Würigler, ZH, et Mark Burkhard, BL, se sont remplacés l'un l'autre dans leurs activités de représentation à la CCPCS.

#### 3.2 Direction du programme : changement de génération

Dans le cadre du changement de génération qui a été initié, d'autres détenteurs ont pris une place active en tant que titulaires dans la direction du programme HIJP. Ainsi, le soutien dans les cantons et les compétences techniques dans l'organe ont été renforcés.

L'ancien président Andreas Brunner a cédé le 15.6.2017 la présidence à Alberto Fabbri, Premier procureur BS. Au début de l'année, de nouveaux membres sont arrivés à l'instar d'Andrea Balerna, TI, Thomas Hansjakob, SG, Harry Moser, BE et Claudio Stricker, CCDJP. Le travail de l'organe est expéditif et il s'effectue en ménageant les ressources.

Des postes sont à occuper par les cantons de Suisse centrale ainsi que dans le domaine de l'application de la justice. Des contacts correspondants et des premiers entretiens ont été menés.

#### 3.3 Moins de séances dans les organes de l'HIJP

Les différents organes du programme se sont rencontrés régulièrement en 2017 dans le cadre de séances afin de faire avancer les opérations correspondantes. La «direction du programme HIJP» s'est réunie 5 fois au cours de la période sous revue, le «comité du programme» 3 fois et les «groupes d'accompagnement» 2 fois, à chaque fois à Berne. En outre, le «comité de coordination HIJP-HIP» a siégé une fois au cours des discussions sur le thème de la «gouvernance HIJP-HIP».

Grâce à la reprise opérationnelle des activités par le nouveau responsable du programme en 2016, le rythme des séances de la direction du programme a été de nouveau réduit et donc les charges pour les membres. En outre, le mandat confié à cet effet jusqu'à la fin 2016 à un consultant externe n'a pas été renouvelé.

#### 3.4 Règles de gouvernance

Les principes de «Good Governance» ont été définis à tous les niveaux du programme HIJP et de ses

projets dans le cadre de l'élaboration des règlements relatifs à la gouvernance et aux compétences de décision et ils ont été approuvés préalablement.

Simultanément, la collaboration opérationnelle avec le programme parallèle HIP a été formalisée et institutionnalisée avec la définition des types de projets (projets autonomes, projets à intérêt commun, projets communs).

## 4 Projets et activités

Le programme HIJP gère une liste qui sert de base à l'appréciation et au management de toutes les idées, activités et projets. La planification du programme comprend à l'heure actuelle plusieurs projets d'une portée politique et d'une profondeur technique variées. Ils sont poursuivis avec les engagements correspondants en termes de ressources et leur priorité est définie par le gestionnaire du programme HIJP en collaboration avec la direction du programme resp. le comité du programme.

Dans le courant de l'année, deux projets centraux se sont distingués, ceux-ci se voyant consacrer la plus grande attention possible : «eJus2020» (introduction d'eActesJustice) et le traitement d'affaires «VB Phase 1» (standardisation des interfaces). Tous les autres projets ou toutes les autres activités ont été poursuivis avec une charge minimale (par ex. vidéoconférence, eDossierPDF, statistique dans l'application de la justice, extension du site Internet, «Flash»).

### 4.1 Projet «Vorgangsbearbeitung» (standardisation des interfaces)

Le projet «Vorgangsbearbeitung» (resp. standardisation des interfaces du traitement d'affaires, eCH-0051) qui était dirigé à l'origine en tant que «Vorgangsbearbeitung» d'HiP a été affecté ensuite en tant que projet sous les auspices d'HIJP conformément à la décision antérieure des deux comités de programme.

Après l'approbation du mandat de projet lors de l'assemblée d'automne de la CCDJP de 2016, les travaux de projet ont commencé rapidement et ils ont été concentrés au cours de l'année sous rapport. Avec le lancement d'un groupe spécialisé et l'intégration de tous les fournisseurs resp. exploitants de logiciels et de systèmes dans un nouvel «Technical Advisory Board» (TAB), un large soutien des travaux de spécification et du principe prévu de projet a pu être obtenu. La collaboration avec HIP dans le cadre de la direction commune de projet se déroule sous forme simple et empreinte de confiance.

Les travaux de spécification des thèmes opérationnels et spécifiques informatiques avancent conformément aux prévisions. De plus grands efforts ont été investis dans la clarification des concepts étant donné que l'interprétation des valeurs dans les versions existantes du standard eCH-0051 du côté de la police resp. des ministères publics n'est pas toujours la même et que l'interprétation correcte des champs de données par rapport aux étapes automatisées de traitement d'affaires va prendre une importance croissante.

En outre, le principe de renforcement de la qualité des interfaces réalisées a été poursuivi. Ce que l'on appelle le «SanityCheck Service» doit être mis à moyen et à long terme à disposition de tous les développeurs en tant que déploiement de référence et augmenter la qualité des livraisons chez les exploitants d'applications et de systèmes. Cela permettra de réduire les frais de test et d'intégration et d'améliorer l'interopérabilité entre les différents systèmes.

Dans le courant de l'année, il a été indiqué que le besoin en extensions thématiques du standard eCH devait également être considéré dans les années consécutives (par ex. ST, application de la justice, Cgfr, registre des armes et des explosifs, etc.). En conséquence, les travaux de développement du SanityCheck Service ne devront pas seulement être prévus une fois, mais pendant plusieurs années. Il en résulte le besoin d'adjuger le service à un fournisseur dans le cadre d'une procédure de soumission ouverte OMC. Ces travaux de soumission dans ce domaine avancent rapidement à l'aide d'un consultant externe de sorte que, après la constitution d'une personnalité juridique au printemps 2018, la soumission pourra être lancée et que les échéances visées pourront être respectées à la fin 2018 en termes de livraison du SanityCheck Service. Des dépendances constitutives existent ainsi dans le domaine de la nouvelle construction de VOSTRA au début 2020.

## 4.2 Projet «eJus2020» (lancement de la gestion électronique des dossiers)

«eJus2020» vise le lancement à l'échelon de la Suisse d'actes électroniques de justice (gestion électronique des actes et des communications juridiques électroniques). Le projet progresse en collaboration avec le Tribunal fédéral resp. les tribunaux cantonaux ainsi qu'avec le soutien de la Fédération suisse des avocats et de l'Union suisse des juges. Le projet, démarré en tant que projet préalable avec la définition d'un mandat de projet portant sur «Justitia 4.0», va prendre de l'importance au printemps 2018. «Justitia 4.0» est synonyme de numérisation et de transformation de la justice.

Les représentants d'HIJP ont participé aux réunions régulières de l'Office fédéral de la justice (OFJ) et ils ont accompagné activement le processus en cours sous la forme de promulgation de législations. Ensemble avec les représentants du Tribunal fédéral, un petit groupe d'experts a été mandaté afin d'accompagner les travaux requis dans le cadre de l'orientation du projet et donc de définition du mandat de projet. Les résultats ont été abordés et discutés en profondeur à intervalles réguliers avec les organes HIJP et le comité de pilotage eJus2020 (ce que l'on appelle le «comité mixte»).

La base croissante de confiance entre les représentants d'HIJP et les tribunaux permet de considérer une solution courageuse qui poursuit un principe de numérisation intégrale permettant de dégager des interactions et, au sein des autorités judiciaires, de définir une standardisation partielle intrinsèque d'ActesJustice, y compris la réalisation d'une App eActesJustices, par le biais d'un portail suisse de la justice. Les travaux correspondants dans le domaine de la communication et qui visent à renforcer l'acceptation chez les personnes concernées, soit au total env. 15 000 places de travail, prennent une place importante.

L'avancement du projet est communiqué régulièrement aux conseillers d'État et au conseil CCDJP. Il est prévu, dans le cadre de l'assemblée de printemps 2018 de la CCDJP, de prendre d'autres décisions et de trouver les financements nécessaires.

## 4.3 ST

Ce projet vise à assurer la protection des intérêts publics en raccordant les cantons aux systèmes de surveillance des télécommunications de la Confédération dans le cadre du programme ST et de 'application technique du côté cantonal.

Les collaborateurs qui sont arrivés en milieu d'année ont pu se mettre rapidement au travail et se positionner en tant qu'interlocuteurs fiables. Pour être en mesure de mieux représenter les intérêts cantonaux, une manifestation de Kick-Off et de familiarisation a été organisée. Elle a eu pour effet que les experts cantonaux et les organes de direction des autorités d'enquête resp. les associations professionnelles se présentent désormais plus fortement sous la forme «d'une seule voix» par rapport à la Confédération et à ses projets.

Le projet ST P4-EST (système d'enquête), important pour les enquêteurs cantonaux, est au centre des activités de nos collaborateurs. En outre, les représentants du projet P4-GovWare ont apporté leur soutien, ils se sont décidés au final en faveur d'une concentration sur P4-EST. En fin d'année, un recentrage du projet P4-EST a été annoncé, celui-ci donnant aux représentants cantonaux la possibilité à la fois de mieux cerner leurs propres besoins et leurs planifications et de le faire de manière plus concentrée.

## 5 Finances

La gestion de programme HIJP a géré quatre projets avec des budgets correspondants (programme HIJP, «Vorgangsbearbeitung», «eJus2020», ST). La comptabilité et le trafic des paiements ont réalisés et assurés par le secrétariat général CCDJP via son comptable.

Sur la base des cycles budgétaires et de décisions de projet encore à prendre des décisions ont été prises en partie seulement sur les postes individuels du budget dans le cadre de l'assemblée de printemps CCDJP 2017. A l'heure actuelle, le rythme habituel de budgétisation a été repris et il peut également fournir une planification financière sur 3 ans sur la base de la planification des projets. Cela permet aux cantons et à la

Confédération d'opérer de leur côté les planifications financières et budgétaires correspondantes.

Le rapport annuel 2017 clôture, pour le programme HIJP, sur une charge réduite de 63% (budget 551kCHF, clôture 201kCHF). Ce qui a contribué sous forme déterminante à ce résultat, ce sont des prestations réduites de conseils, pas de loyers, pas de frais de comptabilité, pas de dépenses pour un organe de contrôle et sensiblement moins de frais resp. des frais informatiques inférieurs. En outre, une grande partie des frais de salaire du directeur du programme a été imputée aux projets en tant que travail de projet.

Le budget global approuvé pour deux ans pour le projet «Vorgangsbearbeitung» est en cours. Les travaux prévus à l'origine en 2017 n'ont pas encore été déclenchés dans le domaine de la construction du SanityCheck Service, de sorte que le besoin en argent a été largement reporté sur 2018. En outre, l'étape de projet a été réalisée avec des charges inférieures de direction de projet de la part d'HIJP et d'HIP. Par rapport à la planification interne du budget, le résultat au 31.12.17 est une charge réduite de 79% (budget 603kCHF, résultat 123kCHF).

«eJus2020» clôture sur une dépense supérieure de 15% (budget 250kCHF, résultat 211kCHF). Il a été possible d'imputer toutes les prestations commandées et de financer le salaire du co-chef de projet nouvellement arrivé. Les frais et les prestations techniques sont conformes.

Les fonds autorisés pour les postes cantonaux «ST» n'ont pas non plus été épuisés dans leur intégralité avec -31% étant donné que les nouveaux collaborateurs engagés ne sont arrivés que dans le courant du premier semestre (budget 400kCHF, clôture 274kCHF).

## 6 Perspectives

Les temps forts stratégiques d'action du programme HIJP sont clairs, ils sont exprimés dans les projets «Justitia 4.0» (ex eJus2020) et dans la préparation du processus avec l'évolution de la norme eCH-0051. Dans ces domaines, les priorités sont fixées par rapport à l'engagement des moyens et des ressources.

Mais la vie continue et les activités et les projets repoussés jusqu'ici au second rang devront être de plus en plus gérés par la direction de programme. On voit ainsi que, dans le domaine de l'application de la justice, dans le cadre d'un groupe de travail basé sur un projet suspendu (Statistique dans l'application de la justice), une vision générale sera réalisée et qu'une planification stratégique des thèmes pourra être définie de sorte que les points forts d'HIJP pourront s'imposer dans tous les organes impliqués dans l'application de la justice.

Le projet de systèmes de vidéoconférence prend toujours plus d'actualité. Quelques cantons individuels sont fortement impliqués dans l'intégration dans leurs processus opérationnels et en planifient le lancement. Étant donné que la situation des fournisseurs a changé, HIJP va certainement sortir une Factsheet actualisée dans le courant de l'année.

Les moyens de communication, le site HIJP et la Newsletter Flash doivent être révisés et repositionnés. La communication est centrale, elle est importante et elle ne doit plus être ignorée. Avec l'arrivée des collaborateurs, notamment dans le projet Justitia 4.0, la direction du programme aura plus de temps à se consacrer à cette tâche importante.

Il est par ailleurs prévu de reprendre la responsabilité globale de la comptabilité, autrement dit, la comptabilité des salaires sera intégralement reprise par le secrétariat général de la CCDJP au début 2019.

## 7 Remerciements

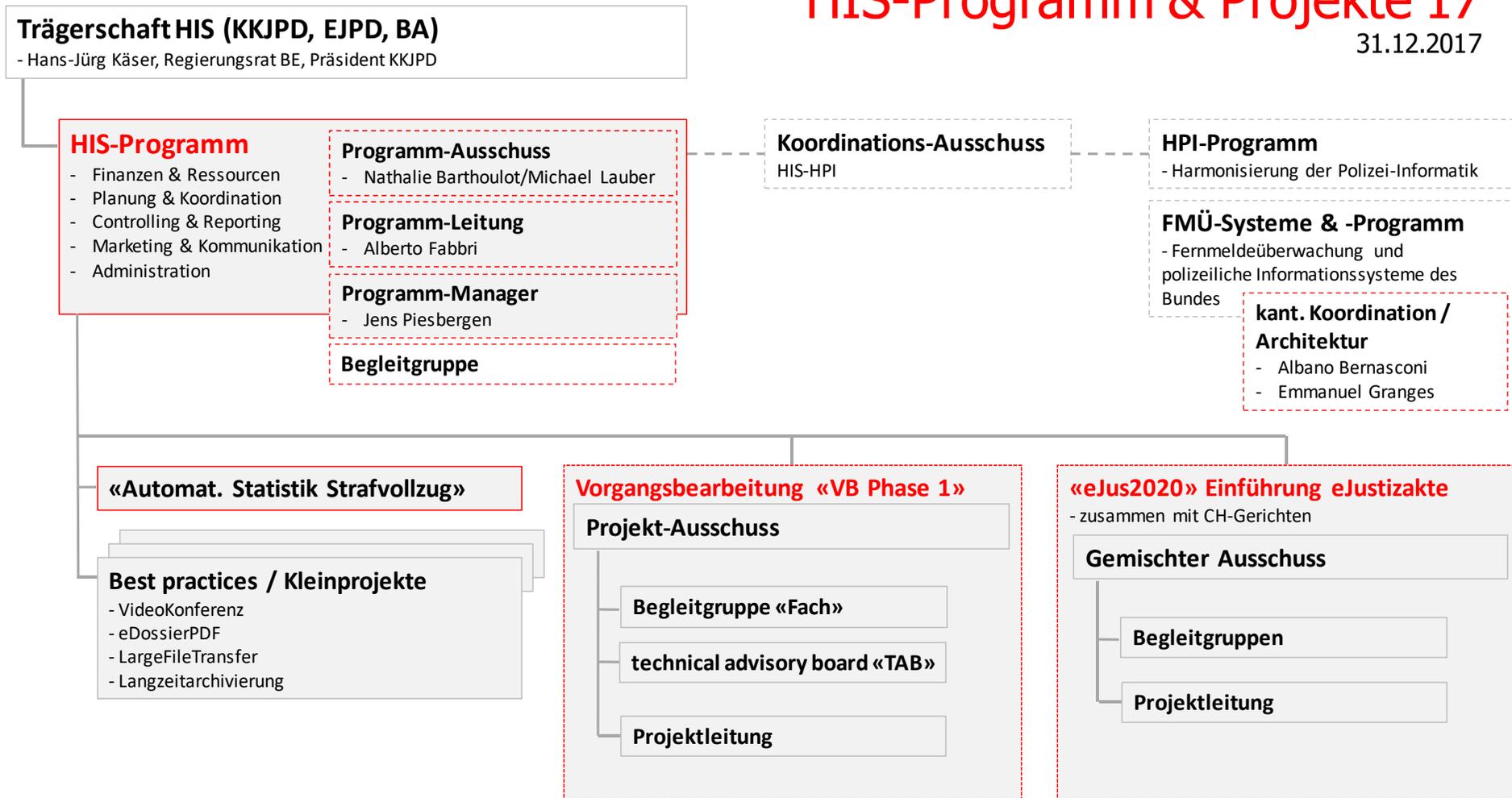
Le programme HIJP remercie la police municipale de Zurich pour la mise à disposition toujours gratuite d'un bureau pour le directeur de programme et le Ministère public de la Confédération resp. l'OFCL pour la non-perception des loyers au cours du second semestre.

Nous souhaiterions remercier spécialement ici Monsieur Andreas Brunner pour son engagement infatigable et orienté vers l'objectif dans le cadre de la définition et de la constitution du programme HIJP.

Annexe: organigramme

# HIS-Programm & Projekte'17

31.12.2017



Annexe: effectifs dans les organes HIJP

# Organe und Mitglieder HIS 2017

Stand: 31.12.2017

Programmausschuss PA 2017		
Co-Vorsitz	Nathalie Barthoulot	Regierungsrätin JU
Co-Vorsitz	Michael Lauber	Bundesanwalt
	Daniel Gruber	Vizedirektor BJ
	Nicoletta della Valle	Direktorin fedpol
	Florian Düblin	Stv. GS KKJPD
	Beat Oppliger	LOSTA ZH
	Joe Keel	Leiter Justizvollzug SG
	Olivier Jornot	Generalstaatsanwalt GE
	Fabien Gasser	Präsident SSK
	Patrick Guidon	Vizepräsident SRV
	Daniel Strebel	Stv. Leiter Finanzkontrolle ZH
	Thomas Armbruster	Chef Kripo ZG
	Thomas Manhart	Amtsleiter Justizvollzug ZH
	Thomas Würigler	Kdt Kapo ZH
	Daniele Castiglione	Informatikbeauftragter STA BL

Programmleitung PL 2017		
Vorsitz	Alberto Fabbri	Erster Staatsanwalt BS
	Urs Paul Holenstein	Leiter Rechtsinformatik BJ
	Andrea Balerna	Staatsanwalt TI
	Laurent Maye	Staatsanwalt VD
	Thomas Hansjakob	Erster Staatsanwalt SG
	Harry Moser	Leiter Informatik Justizleitung BE
	Claudio Stricker	Wiss. Mitarbeiter GS-KKJPD
	Laurent Chamoux	Leiter Justiz-Informatik GE

Koordinationsgremium HIS-HPI 2017		
Vorsitz	Roger Schneeberger	GS KKJPD
	Michael Lauber	Co-Vorsitz PA-HIS
	Alberto Fabbri	Vorsitz PL-HIS
	Fabien Gasser	Präsident SSK
	Mark Burkhard	Vrb Kdt KKPks
	Markus Rössli	Vorsitz PL-HPI
	Nicoletta della Valle	Direktorin fedpol

Programm-Manager HIS 2017		
Jens Piesbergen		

Begleitgruppe HIS 2017		
	Barbara Hauerwaas	ZH
	Christian Aebi	ZG
	Daniel Richli	TG
	Urs Hodel	AG
	Jacques Bühler	BGer
	Raphaël Inderwildi	NE
	Gladys Winkler	JU
	Katrin Bartels	BL
	Laurent Chamoux	GE
	Michael Thar	BA
	Patrick Robert-Nicoud	BStrGer
	Philippe Brönniman	fedpol
	Reto Medici	TI
	Roland Sampt	SO
	Heinrich Tännler	SO
	Frédéric Oberson	FR
	Olivier Schwab	Oberauditorat
	Stefan Flachsmann	Oberauditor
	Stephan Forestier	NE
	Thomas Dillier	UR
	Timur Acemoglu	ejustice.CH

"Gemischter Ausschuss" eJus2020 2017		
	Roger Schneeberger	GS KKJPD
	Daniel Gruber	Vizedirektor BJ
	Michael Lauber	Bundesanwalt
	Alberto Fabbri	Vorsitzender Programmleitung HIS
	Paul Tschümperlin	GS Bundesgericht
	Patrick Becker	Secrétaire général du pouvoir judiciaire GE
	Alberto Nido	GS Obergericht ZH
	René Rall	Schweiz. Anwaltsverband SAV

"Projektleitung" eJus2020 2017		
	Jens Piesbergen	HIS
	Jacques Bühler	BGer

Projektausschuss "VB-Phase 1" Vorgangsbearbeitung 2017		
Vorsitz	Laurent Maye	Staatsanwalt VD
	Peter Thoma	Staatsanwalt BE
	Werner Weiler	IT Staatsanwaltschaft SG
	Pascal Luthi	Kdt Kapo NE
	Markus Rössli	Polis; Chef IT Kapo ZH
	Thomas Armbruster	ABI; Chef Kriminalpolizei ZG

Projektleitung "VB-Phase 1" Vorgangsbearbeitung 2017		
	Jens Piesbergen	HIS
	Martin Page	HPI/PTI

Gruppe "Fach" 2017		
	Urs Lischer	ABI
	Christian Aebi	ZG
	David Steimer	BE
	Waldemar Horner	fedpol
	Edmund Börner	fedpol
	Urs Paul Holenstein	BJ
	Anton Gerber	ISC-EJPD, eCH-Verein
	Daniel Richli	TG
	Daniel Raunhardt	ZH
	Roger Oppliger	GWK
	Pierre-Louis Rochaix	NE
	Laurent Chamoux	GE
	Björn Nittel	fedpol
	Franz Roth	AG
	Dominik Jeker	AG
	Roger Müller	VD

"TAB" (Technical Advisory Board) 2017		
	René Brühlmann	Abraxas Juris
	Robert Schöning	Abraxas Juris
	Conni Dubach	Delta Logic (Tribuna)
	Andreas Löwinger	Xplain
	Paul Hostettler	ABF Informatik
	Andreas Lüthi	Unisys
	Martin Wirz	Unisys
	Roberto Rossi	Rola
	Sander Taschi	Swisscom
	tbd	Synap
	Reto Bitschnau	Gina